

Point éco

Étude du consentement à payer des consommateurs pour une huile de graines plus durable

Lorsque les consommateurs sont poussés à s'intéresser aux huiles de graines, et qu'ils sont sensibilisés à leurs qualités, la durabilité se positionne comme un levier d'intérêt pour l'achat du produit. Les principaux critères de durabilité identifiés dans cette étude pour les huiles de colza et de tournesol sont présentés sous la forme de combinaisons d'allégations : un produit issu d'une agriculture raisonnée à haute valeur environnementale, une bouteille 100 % recyclée et recyclable, un produit cultivé et produit en France, une juste rémunération des agriculteurs et un produit sans additif ni résidu de pesticides.

Contexte et enjeux

Les consommateurs sont de plus en plus soucieux de ce qu'ils mettent dans leurs assiettes. Ils souhaitent une alimentation plus variée pour équilibrer leurs apports nutritionnels, une alimentation moins transformée et plus locale pour bénéficier de normes sanitaires rigoureuses et réduire leur empreinte carbone. Pour autant, concernant les huiles de graines, produit de première nécessité bénéficiant d'un processus d'achat réflexe, le questionnement sur le critère de durabilité n'est pas spontané.

Objectifs

Comment les consommateurs définissent-ils une huile de graines durable ? Sont-ils prêts à payer plus cher pour une huile de colza ou de tournesol qui répond à leurs attentes en termes de durabilité ?

L'étude a consisté à :

- analyser les attentes les plus significatives des consommateurs en matière de durabilité sur les huiles de graines par le biais d'une étude qualitative (type focus client),
- définir les concepts de durabilité les plus parlants et les tester par le biais d'une étude quantitative impliquant près de 1 260 consommateurs,
- associer à ces concepts des claims produits pour valider un consentement à payer sur les huiles en

bouteille liés à ces démarches de durabilité (validation par étude quantitative).

Méthodologie

« L'étude du consentement à payer des consommateurs pour une huile de graines plus durable » a été réalisée en 2021 et financée par le FASO (Fonds d'Action Stratégique des Oléo-protéagineux) dont la gestion est confiée à Sofiprotéol par Terres Univia. Conduite conjointement par *Zed marketing & research* et *Ipsos*, elle s'est déroulée en trois étapes. Dans un premier temps, une étude bibliographique a été réalisée afin de situer le contexte de l'étude et dégager les tendances. Ensuite, la validation des concepts s'est faite à l'aide d'une analyse qualitative effectuée sur 4 groupes exploratoires composés de consommateurs d'huiles de graines, âgés de 30 à 50 ans : 2 groupes de 6 utilisateurs de marques nationales (MN) d'huile et 2 groupes de 6 utilisateurs alternant MN et marques de distributeurs (MDD). Enfin, l'évaluation du consentement à payer a été traitée à partir d'une étude quantitative des données menée sur 2 groupes de 630 consommateurs représentatifs. Les enquêtes ont été réalisées sur tout le territoire métropolitain avec une sélection de scénarios qui simulent une situation réelle d'achat, avec une possibilité de non-achat.

Résultats

Lorsque les consommateurs sont poussés à s'intéresser aux produits et sont sensibilisés à sa qualité, la durabilité se positionne comme un levier d'intérêt pour l'achat des huiles de graines. Les produits étant perçus comme peu transformés, les questionnements autour de la durabilité se concentrent sur la production, l'origine et l'impact de l'étape de la récolte sur la qualité du produit final.

Ainsi, les principaux critères d'intérêt identifiés pour les huiles de colza et de tournesol sont présentés en combinaisons d'allégations durables : un produit issu d'une agriculture raisonnée à haute valeur environnementale, une bouteille 100 % recyclée et recyclable, un produit cultivé et produit en France, une juste rémunération des agriculteurs et un produit sans additif ni résidu de pesticides.

Sous réserve que ces allégations soient visibles sur les packs, les consommateurs seraient prêts à payer plus cher pour une huile de graine durable. L'étude a permis de simuler des niveaux de consentement à payer dans un contexte favorable de pleine visibilité des allégations. Cela aboutit à un consentement à payer pour les marques nationales jusqu'à +10 % du prix, et jusqu'à +5 % pour des marques de distributeurs qui adopteraient des allégations simplifiées dans le même temps (sans additif ni résidu de pesticides).

Apports, limites et perspectives

Cette étude a permis de définir une huile durable ainsi que les allégations qui pourraient lui être associée. De plus, elle a révélé le potentiel et l'intérêt des consommateurs envers une huile durable pour laquelle ils seraient prêts à payer plus cher.

Malgré tout cette étude a été menée dans un contexte de pleine visibilité des allégations sur les bouteilles, ce qui n'est pas forcément le cas dans de réels processus d'achat.

Éléments bibliographiques

Sofiprotéol_FASO, décembre 2021, L'étude du consentement à payer des consommateurs pour une huile de graines plus durable.

Livrables

- Diaporama de synthèse du CEREOPA.
- Résumé du diaporama de synthèse.

Contacts

Abdoulaye Traoré

Chargé de mission agroéconomie, Terres Univia
a.traore@terresunivia.fr

Baptiste Faineant

Chargé de projets Fonds d'innovation et Filières durables, Sofiprotéol
baptiste.faineant@sofiproteol.com

À propos : « Point éco » est une publication régulière diffusée par Terres Univia, l'Interprofession des huiles et protéines végétales. Elle présente les résultats des études économiques commanditées par la Commission Structuration de filières, d'analyses économiques et de marchés pour le développement de la filière oléagineuse et des plantes riches en protéines. Ces études sont financées par les Cotisations Volontaires Obligatoires (CVO) destinées à financer le programme d'actions interprofessionnelles réalisées dans le cadre des activités de Terres Univia, de l'institut technique Terres Inovia et du Fonds d'Action Stratégique des Oléo-protéagineux (FASO) confié à Sofiprotéol en gestion.

Étude économique financée sur fonds CVO
(financement Terres Univia et via Sofiprotéol pour FASO)

